

Bibliographie

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales**

Band (Jahr): **33 (1975)**

Heft 2

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Bibliographie

L'anti-économique ¹

Les auteurs reprennent, dans un style polémique et avec des images naïves, des critiques de l'économie politique contemporaine en passe de devenir classiques, tant elles sont répétées. La théorie de la concurrence parfaite repose sur des hypothèses fragiles (indépendance des préférences individuelles) et s'applique de moins en moins à notre monde. La macroéconomie est conservatrice, puisque l'agrégation suppose que les mécanismes du passé se reproduiront. Ceci a été dit déjà avant la guerre, par James Meade entre autres, avec les mêmes arguments (négligence des effets externes...). Les auteurs critiquent ensuite la théorie de la croissance, en s'inspirant surtout du marxisme et du mouvement radical américain. On lit à la page 100 que toute l'analyse macroéconomique moderne a repris presque à l'identique les thèses de Marx sur la croissance économique. Par contre ne sont pas mentionnés différents contestataires de la croissance bien antérieurs aux radicaux américains (qui datent de 1968, d'après la page 19). François Perroux a signalé il y a quelque vingt ans que la croissance du PIB ne signifiait pas un développement. Bertrand de Jouvenel déplore depuis longtemps que les comptabilités nationales ne puissent enregistrer la destruction de la nature vivante.

Plus neuf est le chapitre intitulé « consommation et exploitation des désirs », qui juxtapose une critique de l'approche marginaliste de la consommation et un brillant exposé sur la consommation comme statut social et système de signes inspirés de Haldwachs et de Lacan.

Les remèdes indiqués aux insuffisances de l'économie politique sont parfois ingénus. Il n'y a pas besoin d'être subversif pour organiser des visites d'usines ou des voyages d'études à l'étranger pas plus que pour pratiquer l'interdisciplinarité (page 25). D'une manière générale, l'ouvrage souffre d'un curieux décalage entre une contestation énergique et des propositions modestes. Il est vrai qu'il se présente comme provisoire ; ce compte rendu l'est donc également.

JEAN VALARCHE

¹ Attali J. et Guillaume M. : *L'anti-économique*, Paris, PUF 1974.

La distribution en Belgique ¹

Depuis l'ouverture de la première unité de vente de la King Kullen Grocery Co., « The World's Biggest Food Market », en août 1930 à Jamaïca, Long Island, New York, l'accélération a marqué le secteur de la distribution aux Etats-Unis aussi bien qu'en Europe et ailleurs.

Les changements structurels depuis la Deuxième Guerre mondiale ont considérablement bouleversé toutes les traditions et toutes les idées reçues.

Aujourd'hui, de nombreux trends caractérisent surtout la distribution des biens de grande consommation : la tendance vers des surfaces de plus en plus grandes ; le raccourcissement du circuit de distribution qui aboutit finalement à la commercialisation directe ; la déspecialisation qui fait que les hypermarchés deviennent de véritables grands magasins ; la concentration économique et l'intégration verticale dont les résultats sont souvent de réels « systèmes verticaux de marketing » ; la dépersonnalisation de la vente ; l'avance plus ou moins rapide de marques de commerce et j'en passe.

Au centre de l'intérêt se trouvent deux formes opposées de distribution, le détaillant indépendant qui représente la tradition d'une part, les grandes unités intégrées d'autre part. Entre les deux pôles, le commerce associé qui cherche à se défendre en s'adaptant aux impératifs de l'évolution inévitable.

Dans ce contexte, on peut situer le livre de Marcel Michel et de Henri Vander Eycken, respectivement professeur à l'Université catholique de Louvain et professeur à l'Université libre de Bruxelles, intitulé la *Distribution en Belgique*.

Ce volume de 350 pages environ ne donne pas seulement une vue d'ensemble du développement dans le secteur de la distribution en Belgique, mais permet en même temps de positionner ce marché dans le système européen.

La situation en Belgique ressemble dans un certain sens à celle de la Suisse. De par les dimensions restreintes du pays, le producteur et le détaillant sont relativement rapprochés géographiquement, ce qui devrait favoriser le circuit court de distribution ; d'autre part la multiplicité des points de vente de petite dimension demande plutôt le circuit long.

Une troisième solution semble cependant s'imposer : la distribution semi-directe où le producteur traite surtout avec les grandes entreprises de distribution, la chaîne volontaire ou le groupement d'achat.

Mis à part ces phénomènes caractéristiques, les auteurs déterminent en premier lieu l'environnement spécifique à la Belgique, notamment la démographie, le style particulier de la consommation, comportement d'achat, la structure de la force de production et l'influence des pouvoirs publics. En ce qui concerne ces derniers, les auteurs constatent qu'ils se sont préoccupés surtout de la distribution — sans élaborer une politique cohérente en la matière — en multipliant les mesures légales et réglementaires.

¹ Marcel Michel et Henri Vander Eycken : *La distribution en Belgique*, J. Duculot S. A., Gembloux (1974).

Puis le domaine propre de la distribution est étudié en détail : historique depuis 1947 avec force statistiques, formes de distribution étudiées en fonction du temps et des produits, comparées avec les USA, mises en parallèle avec le phénomène de la concentration.

Un chapitre original concernant la productivité et le coût de la distribution, mesure la part prise par ce phénomène économique au sein du produit national et tente de définir, à partir d'un étalon, les coûts spécifiques de cette branche.

La troisième partie de l'ouvrage reprend le sujet classique de l'évolution des modes de vente depuis l'apparition du libre-service en passant par les différentes techniques possibles, les problèmes de localisation des grandes surfaces et les heures d'ouverture. Tous ces aspects sont traités de façon plus générale que le reste de l'ouvrage et peuvent facilement être transposés pour un pays occidental quelconque.

Enfin, dans une quatrième et dernière partie, les auteurs abordent le phénomène de l'intégration dans le commerce en analysant les facteurs financiers qui influencent cette intégration : chiffre d'affaires, marges, rotation des stocks, rotation du capital, structure du capital, etc. La mise en parallèle de cette intégration avec les formes de commerce indépendant permet d'aboutir à une vision d'avenir de la distribution en Belgique.

Ce qui rend la lecture de ce livre particulièrement intéressante, ce sont les comparaisons avec les autres pays, notamment les Etats-Unis, mais souvent aussi avec les marchés européens les plus importants. Les chiffres se fondent, en partie tout au moins, sur les propres enquêtes des auteurs, qui complètent heureusement les données déjà existantes.

150 tableaux complètent la bibliographie (plus de 150 livres et périodiques cités) mentionnant non seulement des livres concernant la Belgique mais toute une série d'ouvrages moins spécialisés.

Somme toute, cette étude bien structurée, complète et d'une lecture facile, dont toutes les assertions sont étayées par des chiffres et des statistiques récentes, donne une vision intégrale de la distribution belge, mais parallèlement une vue partielle du développement européen correspondant.

Nous serions heureux si nous possédions autant d'éléments concernant les changements structurels en Suisse...

EDWIN BORSCHBERG

Les biens durables dans le patrimoine du consommateur ¹

Très peu d'études ont été consacrées jusqu'ici à la théorie des biens durables dans leurs rapports avec le patrimoine du consommateur. En toute société dite « de consommation », la part grandissante de ces biens dans l'actif d'une famille est pourtant abondamment soulignée. Pourquoi l'économie politique ne compte-t-elle alors

¹ Alain Wolfelsperger : *Les biens durables dans le patrimoine du consommateur*, PUF, Paris 1970, 156 p.

que si peu de littérature sur le sujet ? Cela tient, probablement, à la complexité du problème posé dont la solution exige l'intervention de facteurs techniques, économiques, financiers, sociologiques et surtout psychologiques. M. Wolfesperger, qui résume ici sa thèse de doctorat présentée à Paris, déclare d'emblée ne faire aucune place aux caractères de type technico-économique, sociologique ou psychologique des biens durables, conformément à « une omission traditionnelle en économie » (p. 9).

Son objectif est d'analyser la demande de biens durables de consommation à l'aide d'une théorie du consommateur plus générale que celle habituellement utilisée pour en rendre compte. L'ouvrage se compose de trois parties au sein desquelles l'auteur examine successivement les biens durables dans le cadre du patrimoine physique du consommateur, dans son patrimoine financier, et dans le patrimoine général. Cette dernière partie, très brève, a comme objectif de grouper dans un modèle général les deux modèles partiels dégagés au cours des développements précédents. L'intérêt de ce résultat dépend donc de la valeur des deux premières recherches.

M. Wolfesperger s'en prend à la théorie traditionnelle dont il dénonce plusieurs insuffisances graves. Il est difficile de ne pas lui donner raison, notamment lorsqu'il signale l'erreur qui consiste à confondre tout travail non explicitement rémunéré avec le loisir. De même au sujet du traitement identique appliqué par la théorie économique aux biens consommables et aux biens de longue durée, ou si l'on préfère aux biens de consommation directs et indirects. Un produit est rarement consommé sans qu'on ne décèle une part, si minime soit-elle, d'activité de production préparatoire à laquelle le consommateur doit se livrer. Dans la mesure où l'individu cherche à optimiser le volume de sa production et le temps de loisir, son comportement relève de la rationalité économique et non de l'attitude d'un consommateur qui répartit un revenu donné entre l'épargne et la consommation de biens et de services. Par l'acquisition de biens durables, l'individu tend à réduire son activité de production intérieure au profit des loisirs, et aussi en fonction du rôle que ce bien durable, qui se substitue à du travail intérieur, exercera sur le temps de travail extérieur et donc sur le revenu.

Ainsi, le modèle doit inclure quatre variables au moins : la productivité marginale du travail intérieur, celle du capital matérialisé dans les biens durables, l'utilité marginale du loisir, celle d'un supplément de revenu assuré par un accroissement du travail extérieur. Selon l'auteur, une augmentation de l'offre extérieure de travail (on songe en particulier à celui de la femme) pourrait être due aussi bien à l'acquisition des biens durables plutôt qu'à une hausse du salaire offert. De même, certaines phases de recrudescence de la natalité s'expliqueraient par le fait que l'élévation du nombre des personnes composant le ménage n'exige pas un accroissement proportionnel du stock de biens durables. L'enfant « marginal » est ainsi de moins en moins coûteux (p. 49).

En conclusion de cette première partie, l'auteur souligne qu'il n'est nul besoin de recourir à une modification ou à une transformation des besoins pour expliquer la part de plus en plus grande que prennent les biens durables dans la consommation des ménages. Il suffit de se référer à la satisfaction de besoins identiques à un coût de ces biens de plus en plus faible.

Reconnaissons d'emblée qu'il nous sera beaucoup plus difficile de suivre l'auteur au cours des développements de la deuxième partie de l'ouvrage. Pour lui, en effet,

et contrairement à l'opinion traditionnelle, l'acquisition d'actifs financiers tels que des titres, d'une part, des biens durables, d'autre part, représente l'achat de deux catégories d'actifs d'essence identique. Il admet que le rendement de ces biens durables s'apprécie non sous la forme d'une somme d'argent, mais en services qui seront consommés à l'intérieur. Il convient aussi que la transformation d'un bien durable en moyen de paiement exige du temps (découvrir l'acquéreur d'une machine à laver usagée), des coûts supplémentaires, et qu'elle présente de surcroît un risque de perte non négligeable. Malgré cela, l'auteur n'en déduit pas moins que l'individu considère les biens durables acquis comme un élément de son patrimoine comparable à son compte en banque ou à son portefeuille de titres. « On voit que l'essentiel de ce qui était valable pour un actif financier l'est aussi pour un bien durable », écrit-il (p. 98).

On peut admettre sans autre une opinion semblable si le bien durable considéré est par exemple un immeuble ou un logement. Il est difficile, en revanche, de considérer que l'individu verra dans son aspirateur ou sa machine à laver un élément de son capital financier, ou une partie de ses liquidités. Le lecteur ne peut s'empêcher de regretter que M. Wolfelsperger se soit abstenu de fournir un certain nombre d'exemples de ce qu'il considère comme biens durables. Il nous en donne une définition dans son introduction : « Biens instantanés (non durables) ou durables selon qu'ils rendent ou ne rendent pas leurs services dans l'instant. » Une telle option, abstraite, s'applique aussi bien au logement acquis en propriété qu'à la cireuse de parquets. Pourtant, l'attitude de l'individu face à des biens si divers ne sera pas la même.

Plus loin (p. 120), l'auteur justifie sa position par le fait qu'en certaines périodes, les biens physiques ainsi acquis sont avantageux par rapport aux titres et à la monnaie parce qu'ils conservent mieux le pouvoir d'achat. Encore faudrait-il préciser de quels biens physiques il s'agit, et admettre l'hypothèse d'une inflation galopante.

Même si la conclusion générale de l'auteur tendant à assimiler les biens durables aux actifs financiers est de nature à surprendre, l'intérêt de cette étude n'est pas contestable pour quiconque est curieux de connaître l'attitude des consommateurs face aux biens non immédiatement consommables.

FRANÇOIS SCHALLEA

Le développement régional ¹

Cet ouvrage a pour objectif d'expliquer les mécanismes complexes par lesquels croissent et se transforment les ensembles économiques de niveau régional dans les pays occidentaux. Au cours d'une première partie, l'auteur se livre à une analyse générale du développement régional. Il s'étend sur l'aspect théorique des problèmes, en particulier sur les étapes du développement régional. La seconde partie est consacrée à l'examen de cas concrets historico-géographiques et de quelques problèmes

¹ Jean-Claude Perrin : *Le développement régional*, PUF, Paris 1974, 208 p.

actuels. M. Perrin étudie successivement la question en Grande-Bretagne, puis l'organisation régionale du développement aux Etats-Unis ; il termine par une analyse comparée entre les techniques de développement régional française et allemande.

Même si l'auteur n'entend pas prendre ici en considération les questions d'environnement ou d'amélioration qualitative du milieu de vie, son sujet n'en demeure pas moins d'une bien grande complexité. Le développement régional se plie-t-il à des règles, à des lois strictes ? C'est probable, mais il faut convenir que celles-ci ne se laissent pas aisément dégager. La croissance régionale apparaît fonction de groupements efficaces, nous dit M. Perrin, dont les contenus économiques et spatiaux sont indissociables. Il peut paraître opportun de relever ici certaines des idées de l'auteur qui nous paraissent particulièrement dignes d'intérêt.

Une économie nationale est formée d'une succession d'englobements : villes dans la région, régions dans la nation. La région économique se caractérise par un pôle, une agglomération urbaine industrielle, qui forme son noyau. Ce centre est inducteur de mécanismes de croissance importants, qu'amplifient les économies d'agglomération. Le dynamisme qui en procède découle non seulement de la concentration, mais aussi d'une diversification nécessaire. « Concentration et diversification sont les deux mamelles de la croissance » (p. 21).

De plus, la capacité de croissance d'un ensemble régional est fonction de deux composantes : la judicieuse articulation de son système interne, la vigueur de ses activités exportatrices. En effet, la région ne doit pas être repliée sur elle-même. Lorsque ces deux conditions sont réunies, un effet multiplicateur se produit. Cet effet est certes quantitatif, mais il n'est pas moins qualitatif par les orientations culturelles, la division du travail et les spécialisations supérieures qu'il engendre.

On admet aujourd'hui que la région économique ne peut se créer de toutes pièces par une décision politique. Elle doit correspondre à une réalité économique, elle-même caractérisée par l'existence d'un centre industriel. « Quoi qu'il en soit, le territoire polarisé par une métropole constitue la première délimitation, à un moment donné, de l'espace économique régional » (p. 30). Ce centre est absolument indispensable, à défaut de quoi l'ensemble de la région ne peut atteindre une capacité de développement suffisante.

La région économique ne se développe nullement par le seul fait de son existence. Sa croissance n'est pas ou n'est plus spontanée. M. Perrin préconise une intervention consciente, active, seule capable de maîtriser les déséquilibres que ne manqueront pas de provoquer les perturbations occasionnées par le marché. Or, on sait que de tels déséquilibres deviennent vite cumulatifs. Il est donc indispensable qu'un organisme quelconque, mais *régional*, veille au sort de la région économique et préside à son développement. La centralisation française n'a guère été favorable à l'épanouissement des régions.

Il n'existe pas de schéma type de gestion régionale. L'auteur décrit quelques cas concrets, en particulier les « conseils de région » qui, en Angleterre, ont donné des résultats qui sont diversement appréciés. En général, l'organisation d'une région réunit des centres de décision de natures très différentes. Nous sommes fort éloignés des organigrammes en vigueur dans les entreprises privées ou les administrations.

L'autonomie de ces organismes est souvent relativement réduite. Ils dépendent des institutions, des structures politiques nationales ou cantonales. L'essentiel est que des contacts, formels et plus souvent encore informels, s'établissent au sommet entre associations, établissements publics, Chambres de commerce, sociétés d'économie mixtes, pouvoirs publics locaux.

Lorsque rien n'est institutionnalisé, on ne retombe pas, néanmoins, dans le schéma classique du marché. L'auteur estime qu'un processus organisationnel existera de toute manière, mais il sera plus facilement dominé par certains groupes d'intérêts dont l'action ne se confond pas nécessairement avec les intentions de la population régionale.

Enfin, le développement régional n'est jamais acquis à titre définitif. Il se gagne à chaque phase de son déroulement. Il est création continuelle. De nouveaux problèmes surgissent à chaque instant. Le vieillissement des structures intérieures, l'évolution technologique, la concurrence interrégionale condamnent l'organisation de la région à de continuels aménagements, à d'incessantes restructurations. Un jeu se déroule entre régions foyers et régions entraînées ; celles-ci parviendront peut-être à une capacité de croissance autonome se transformant ainsi elles-mêmes en régions foyers. Il est évident qu'une telle dynamique doit beaucoup aux circonstances du moment, aux hasards des hommes et de leurs initiatives.

L'ouvrage de M. Perrin a l'avantage de montrer toute la complexité du processus de développement régional, dont on ne saurait simplifier la description sans déformer la réalité.

FRANÇOIS SCHALLER

L'évolution des prix à long terme ¹

Publié sous la direction de M. Jean Fourastié, cet ouvrage est le fruit du travail de nombreux assistants et étudiants du maître. A chaque page, on y reconnaît néanmoins l'influence de M. Fourastié, aussi bien à travers le style que dans la pensée. Il s'agit de rendre compte de vingt années de recherches au cours desquelles 1700 séries de prix de biens et de services ont été étudiées au Laboratoire d'économétrie du Conservatoire national des arts et métiers. La plupart de ces séries partent du début de ce siècle ; d'autres (concernant les céréales par exemple) remontent jusqu'au XV^e, voire au XIV^e siècle.

La démarche suivie est claire et bien connue des lecteurs de M. Fourastié : la formation et l'évolution des prix représentent le problème majeur de l'économie politique, cette science dont les développements au cours des deux derniers siècles n'ont pas rencontré les faveurs de M. Fourastié. A ses yeux, en effet, les théories économiques — à l'exception de la valeur-travail de Karl Marx — sont fort éloignées

¹ Jean Fourastié : *L'évolution des prix à long terme*, PUF, Paris 1969, 360 p.

des faits et des aspects de la vie économique la plus concrète. Ce sont « des gratte-ciel sur des pointes d'épines, monuments d'intellectualité sur frêles et rares pilotis de réalité » (p. 2).

Ici comme dans ses autres publications, la critique de M. Fourastié, heureuse et opportune parce que stimulante, appelle néanmoins certaines réserves. En vérité, il s'en prend beaucoup moins à l'enseignement de la théorie traditionnelle qu'à sa propre interprétation de cet enseignement. Par exemple, jamais la loi de l'offre et de la demande n'a prétendu que le prix du seigle devait fléchir beaucoup si la demande baissait, car il faudrait d'abord considérer comment évolua l'offre. Or, celle-ci s'est réduite en proportion de la demande (de 14 à 3,9 millions de quintaux entre 1815 et 1964). Jamais non plus la loi de l'offre et de la demande n'a été évoquée pour expliquer l'évolution des prix en période longue. Jamais il n'y eût d'incompatibilité ou d'opposition entre cette loi, qui rend compte de la formation des prix dans l'instant, et la loi ricardienne du coût de production qui s'applique à l'évolution des prix à long terme. La théorie traditionnelle à laquelle s'en prend ici M. Fourastié (p. 134) n'est pas celle qui est enseignée depuis toujours. Il en est des théories économiques comme des données statistiques : la prudence et l'esprit scientifique commandent de ne les manipuler qu'avec une prudence extrême.

M. Fourastié déclare ne pas pouvoir énoncer une théorie nouvelle, au sujet de la formation et de l'évolution des prix, qui se substituerait à l'enseignement classique qu'il condamne. On connaît sa thèse, que confirme une fois de plus la présente étude. Dans la période longue et d'une façon générale, l'évolution des prix est commandée par le progrès des techniques. Mais, chaque prix a une histoire propre, dont les classements typologiques (les trois secteurs notamment) ne donnent qu'une image grossière. En somme, l'auteur ne peut que constater l'extraordinaire complexité des innombrables réalités que représente l'évolution de dizaines de milliers de prix. Il ne croit pas, dans l'état actuel de ses recherches, à la possibilité de dégager une théorie nouvelle de la formation et de l'évolution des prix. Cela ne signifie pas, rappelons-le, qu'il puisse souscrire aux théories existantes, et surtout pas à celles qui sont avancées dans le cadre de la pensée traditionnelle.

Malgré le caractère quelque peu excessif de sa critique, aussi bien d'ailleurs que de sa foi dans une explication de toute l'histoire économique par le progrès technique, on ne lit jamais M. Fourastié sans y trouver un très vif intérêt. Il est difficile de dire si cela tient à l'originalité de ses thèses annexes, à son remarquable talent didactique, ou à l'art d'écrire qu'il possède également au plus haut degré. En voici quelques exemples.

Tous les économistes attribuent la chute des prix, dès 1929, à la grande dépression. Pour M. Fourastié, c'est une fois de plus le progrès technique, et non la crise générale de surproduction, qui constitue la cause première de l'effondrement des prix. En effet, selon lui le jeu de la concurrence est beaucoup trop imparfait pour qu'une baisse du coût de production soit suivie, en conjoncture normale, de celle des prix de vente. Simplement, la rente du producteur s'élève, le laissant seul profiter de l'amélioration des techniques au bénéfice de laquelle le consommateur n'est pas placé. Survient un accident, une crise économique, et aussitôt la nécessité de vendre pour

survivre dégonfle en quelque sorte les rentes. Alors, les prix s'effondrent. La crise ne fut que le détonateur. La cause première de la chute des prix fut le progrès technique et non la crise (p. 42).

Notre société de consommation est aussi une société de gaspillage, répètent bon nombre de jeunes et moins jeunes critiques qu'on s'amuse à voir eux-mêmes consommer et gaspiller à l'envi. M. Fourastié fait bonne justice, en quelques lignes, d'un argument assez simpliste (p. 249). Une société riche n'est pas plus poussée qu'une autre à gaspiller. Si les produits manufacturés sont de plus en plus abandonnés, cela tient à un comportement absolument rationnel, que notre auteur attribue au « déterminisme des prix de revient ». En effet, tout dépend du rapport entre « prix de la réparation et prix de l'objet neuf ». Le numérateur de cette fraction est presque toujours beaucoup plus tertiaire que le dénominateur, essentiellement secondaire. A moins de qualifier de gaspillage la propension de l'homme à réduire son effort et à maximiser le résultat de celui-ci, comportement qui se situe à l'antipode du gaspillage, on ne saurait prétendre que la société industrielle moderne (collectiviste ou capitaliste) gaspille systématiquement. Seul demeure posé le problème des matières premières. Nous verrons bien, au cours des prochaines années, si c'est leur pénurie ou leur surabondance et les difficultés de leur écoulement qui feront problème.

Enfin, l'auteur a encore le mérite de s'en prendre à l'idée préconçue et probablement fautive de l'existence d'un progrès économique continu de l'humanité. En fait, rien n'est moins certain. Les chiffres établissent sans doute possible que le prix *réel* du seigle était de plus de quatre fois inférieur, tout au long du XV^e siècle, à ce qu'il sera plus tard. Le phénomène est vérifié en ce qui concerne de nombreuses régions d'Europe, de l'Espagne (Valence) à la Pologne (Lwow) en passant par la France (Strasbourg). La moyenne du XV^e siècle s'établit à environ 50 heures du travail d'un gâcheur de mortier pour obtenir un revenu permettant l'acquisition d'un quintal de seigle. Ce chiffre est inférieur à celui de l'Espagne en 1960.

La révolution des prix *réels* s'amorce dès 1520. En septante ans, le prix réel a quadruplé. Il ne cesse alors de s'élever jusqu'au XVIII^e siècle, provoquant l'effondrement du niveau de vie des classes laborieuses. Fréquemment, le minimum physiologique ne sera même plus atteint, et de véritables salaires de famine décimeront la population.

Ces constatations sont en opposition absolue avec l'explication de la hausse des prix par le recours à la théorie quantitative de la monnaie. De plus, durant la même période, le prix de l'argent n'a cessé de s'élever, en termes réels. M. Fourastié observe donc : « Si Jean Bodin avait gâché du mortier à Strasbourg au lieu d'écrire des livres, il n'aurait certainement pas attribué la hausse des prix à la dépréciation de l'argent » (p. 156). Dans l'état actuel des connaissances, la seule explication qu'on puisse donner de ce phénomène est l'accroissement de la population, dès le début du XVI^e siècle, qui rendit nécessaire la mise en culture de terres marginales de moins en moins fertiles. La rente foncière s'est donc élevée prodigieusement.

Non, vraiment, la lecture des ouvrages de M. Fourastié ne laissera jamais personne indifférent, et c'est bien la meilleure preuve du talent de cet auteur.

FRANÇOIS SCHALLER

Orientation scolaire en Belgique ¹

Il est intéressant qu'on ait songé à envoyer à notre Revue, pour compte rendu, un ouvrage qui touche à la fois à la psychologie et à la sociologie. L'économie est en effet de plus en plus ouverte aux sciences humaines, lesquelles s'efforcent notamment de déterminer les aptitudes propres à répondre aux exigences de chaque profession. Les Belges O. Decroly et A. Christiaens ont été parmi les promoteurs de cet effort. Le ministre de l'Education Pierre Harmel, que nous avons bien connu, a mis toute son autorité à créer les structures et à assurer le développement de l'orientation scolaire et professionnelle en Belgique.

Aujourd'hui, les investigations dépassent le domaine des aptitudes intellectuelles et motrices pour aborder les aspects conscients du caractère. Il s'agit de faire des inventaires de la personnalité. On cherche à découvrir d'abord la disponibilité générale à tel ou tel genre d'études plutôt qu'à telle ou telle profession. On parle de pronostic d'adaptabilité, comme le disait le psychologue Henri Piéron. On pense qu'une particularité psychique n'a de valeur qu'en fonction de l'ensemble de la personnalité. Toutes ces considérations sont illustrées par une étude détaillée du cas d'un garçon de 10 ans dont l'instabilité scolaire est déroutante : « il se console de tout et aucune punition ne l'atteint ».

PIERRE JACCARD

¹ R. Pasquay et R. Siron : *L'orientation scolaire et professionnelle en Belgique*, Editest, Bruxelles 1972.